



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
9 décembre 2009
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Quarante-huitième réunion directive

Genève, 25 novembre 2009

Rapport du conseil du commerce et du développement sur sa quarante-huitième réunion directive

tenue au Palais des Nations, à Genève, le 25 novembre 2009

I. Ouverture de la réunion

1. La réunion a été ouverte par M. Jean Feyder (Luxembourg), Président du Conseil du commerce et du développement.
2. Des déclarations liminaires ont été prononcées par: le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant de l'Indonésie au nom du Groupe asiatique; le représentant de la Côte d'Ivoire au nom du Groupe africain; le représentant de la Chine; et le représentant des États-Unis d'Amérique.

II. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(point 1 de l'ordre du jour)

2. À sa séance plénière d'ouverture, le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/EX(48)/1; l'ordre du jour de la réunion directive se lisait donc comme suit:
 1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 2. Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa cinquante-quatrième session.
 3. Rapport intérimaire sur l'amélioration du fonctionnement du Groupe de travail.
 4. Questions diverses.
 5. Rapport du Conseil sur sa quarante-huitième réunion directive.

III. Résumé du Président

A. Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa cinquante-quatrième session

(point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Président du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme, M. Hamid Baiedi Nejad (République islamique d'Iran), a fait rapport au Conseil sur la cinquante-quatrième session du Groupe de travail, qui avait eu lieu du 18 au 20 novembre 2009, à Genève. L'ordre du jour du Groupe de travail ne comportait qu'une seule question de fond, à savoir l'examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2012-2013. Le Groupe de travail avait été chargé d'examiner le projet de plan-programme avant sa présentation au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité de l'Organisation des Nations Unies et son examen ultérieur par le Comité du programme et de la coordination.

5. Le Président du Groupe de travail a dit que les représentants avaient fait preuve d'un excellent esprit de dialogue, d'une grande compréhension et de beaucoup de flexibilité et que le texte avait été adopté dans sa plus grande partie. Malheureusement, il restait un alinéa sur lequel les représentants n'avaient pas réussi à s'entendre. C'était pourquoi le Groupe de travail n'avait pu adopter un projet de conclusions concertées sur le plan-programme biennal de la CNUCED, recommandant notamment que le Conseil du commerce et du développement transmette sa décision relative au rapport du Groupe de travail au Secrétaire général de la CNUCED.

6. Le Président du Conseil du commerce et du développement a instamment demandé aux représentants de parvenir à un accord sur le paragraphe en question et, après diverses consultations, un consensus a pu être trouvé. Les représentants se sont entendus sur une formulation de compromis et le Conseil a approuvé le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2012-2013, proposé dans le document TD/B/EX(48)/L.1.

7. Le Conseil a aussi pris note du rapport du Groupe de travail sur sa cinquante-quatrième session, y compris l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-cinquième session – document TD/B/WP/217.

B. Rapport intérimaire sur l'amélioration du fonctionnement du Groupe de travail (point 3 de l'ordre du jour)

8. Le Président des consultations informelles du Conseil du commerce et du développement sur l'amélioration du fonctionnement du Groupe de travail, M. Elmer Schialer (Pérou), a fait rapport au Conseil sur les travaux menés pendant ces consultations.

9. Il a rappelé que le Groupe de travail, à la reprise de sa cinquante-deuxième session, avait recommandé au Conseil, dans ses conclusions concertées, de «s'emplo[yer] à renforcer le Groupe de travail afin que celui-ci contribue de manière plus efficace à l'élaboration des chapitres du cadre stratégique et du budget-programme relatifs à la CNUCED, dans le processus plus large d'établissement du budget de l'Organisation des Nations Unies». Il a aussi rappelé que le Conseil du commerce et du développement, à sa cinquante-sixième session, avait prié son président «d'organiser des consultations informelles sur la question et de faire rapport au Bureau élargi en vue d'obtenir un accord sur les moyens d'améliorer le fonctionnement du Groupe de travail».

10. Le Président des consultations informelles a dit que les membres du Conseil avaient été unanimes à approuver de façon informelle le calendrier des sessions du Groupe de travail pour l'exercice biennal 2010-2011 (voir l'annexe II). Des progrès considérables avaient été faits concernant le projet de mandat du Groupe de travail et la plus grande partie du texte avait été approuvée de manière informelle. Enfin, les participants aux consultations informelles avaient unanimement demandé au Conseil, par l'intermédiaire de son président, de poursuivre ces consultations en 2010 en vue, notamment, d'adopter le mandat du Groupe de travail.

11. Le Conseil a décidé d'adopter le calendrier des sessions du Groupe de travail pour l'exercice biennal 2010-2011, figurant à l'annexe II du présent rapport.

12. Le Conseil a aussi décidé que les consultations informelles se poursuivraient en 2010.

IV. Questions diverses (point 4 de l'ordre du jour)

13. Le Président du Conseil du commerce et du développement a noté que le Groupe B avait encore deux sièges à pourvoir au sein de l'Organe consultatif. Ajoutant que le Groupe B devait encore désigner quatre pays pour le Groupe de travail, il l'a prié de fournir les renseignements demandés avant le 17 décembre, date de ses prochaines consultations.

14. Le Président a annoncé que, durant ses prochaines consultations, le 17 décembre 2009, il comptait aborder trois sujets:

a) Un rapport du secrétariat sur la septième Conférence internationale sur la gestion de la dette, tenue du 9 au 11 novembre, à Genève;

b) Un rapport du secrétariat sur la deuxième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale, tenue du 14 au 16 décembre, à Genève;

c) Un bref document établi par le secrétariat contenant une feuille de route pour les futurs travaux de la CNUCED.

15. Le Conseil a autorisé la désignation de nouveaux membres de l'Organe consultatif et du Groupe de travail à l'occasion des consultations du Président.

V. Rapport du Conseil sur sa quarante-huitième réunion directive (point 5 de l'ordre du jour)

16. Le Conseil du commerce et du développement a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa quarante-huitième réunion directive.

Annexe I

Participation¹

1. Les représentants des États membres du Conseil du commerce et du développement ci-après ont participé à la réunion:

Afrique du Sud	Italie
Albanie	Japon
Algérie	Jordanie
Allemagne	Luxembourg
Angola	Malaisie
Arabie saoudite	Maroc
Azerbaïdjan	Mexique
Bahreïn	Myanmar
Bangladesh	Pérou
Bélarus	Philippines
Belgique	Qatar
Canada	République dominicaine
Chine	République populaire démocratique de Corée
Chypre	République tchèque
Colombie	Sénégal
Côte d'Ivoire	Serbie
Djibouti	Singapour
El Salvador	Suède
États-Unis d'Amérique	Thaïlande
Grèce	Turquie
Indonésie	Ukraine
Iran (République islamique d')	Venezuela (République bolivarienne du)

2. L'observateur de la Palestine a participé à la réunion.

3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la réunion:

Centre Sud
Communauté européenne
Groupe d'étude international du jute

4. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la réunion:

Catégorie générale
Village Suisse ONG

¹ La liste des participants porte la cote TD/B/EX(48)/Inf.1.

Annexe II

Calendrier des sessions du Groupe de travail pour l'exercice biennal 2010-2011²

		<i>Activités</i>
		<i>Les conclusions concertées ou les recommandations seront présentées pour examen au Conseil du commerce et du développement</i>
<i>Fonction</i>		
Novembre 2009 (3 jours)	Programmatique	Examiner le chapitre du projet de plan-programme biennal pour la période 2012-2013 consacré à la CNUCED.
Janvier-février 2010 (2 jours)	Politique de publication et stratégie de communication	Tenir des discussions informelles sur la liste des publications prévues pour 2010; Examiner un rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur la mise en œuvre de la politique de publication et de la stratégie de communication; Examiner les résultats de l'enquête sur les publications parues au cours de l'année précédente.
Septembre 2010 (3 jours)	Coopération technique	Permettre aux États membres de débattre des questions de coopération technique, notamment des questions liées à l'efficacité de l'assistance technique de la CNUCED et des moyens de rendre les ressources extrabudgétaires de la CNUCED plus pérennes et plus prévisibles.
	Évaluation	Examiner l'évolution externe approfondie d'un programme de la CNUCED et fournir des orientations sur la suite à donner.
Novembre 2010 (3 jours)	Programmatique	Examiner le rapport sur l'exécution du programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2008-2009; Examiner les descriptifs de programme contenus dans le projet du budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013.
	Politique de publication	Examiner le projet de liste des publications, dans le cadre de l'examen du programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013.
Janvier-février 2011 (2 jours)	Politique de publication et stratégie de communication	Tenir des discussions informelles sur la liste des publications prévues pour 2011; Examiner un rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur la mise en œuvre de la politique de publication et de la stratégie de communication; Examiner les résultats de l'enquête sur les publications parues au cours de l'année précédente.

² Y compris, au besoin, des consultations informelles du Conseil du commerce et du développement.

		<i>Activités</i>
		<i>Les conclusions concertées ou les recommandations seront présentées pour examen au Conseil du commerce et du développement</i>
	<i>Fonction</i>	
Septembre 2011 (3 jours)	Coopération technique	Permettre aux États membres de débattre des questions de coopération technique, notamment des questions liées à la structure financière, des moyens de rendre les ressources plus pérennes et plus prévisibles et de l'efficacité de l'assistance technique de la CNUCED.
	Évaluation	Examiner l'évaluation externe approfondie d'un programme de la CNUCED et fournir des orientations sur la suite à donner
Questions diverses	S'acquitter de toute autre tâche décidée par le Conseil du commerce et du développement, y compris le suivi de la mise en œuvre des politiques/stratégies de communication, de publication et de coopération technique.	
